

Charte R.S.E

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) s'appuie sur 3 piliers : économique, social et environnemental.

La charte RSE est une traduction des engagements propres au cœur de métier de chacun. C'est une opportunité pour créer de l'engagement sur le long terme et favoriser l'engagement de tous.

Son existence constitue un moment d'intelligence collective qui permet de fédérer et clarifier les enjeux de Développement Durable de nos entreprises partenaires.

Elle permet l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs autour d'une démarche d'engagements et d'implications mutuelles.



Ethique des affaires et relation clients

- Lutte contre les pratiques frauduleuses
- Sécurité des informations et protection des données personnelles
- Relation clients responsables et dialogue avec les partenaires
- Rendre nos prestations accessibles au plus grand nombre
- Favoriser ce qui rapproche les générations et les cultures.



Environnement

- Réduction de la consommation d'énergie et émissions de CO2
- Adopter des pratiques éco-responsable par la maîtrise des ressources et énergies tant pour l'utilisation de matériel, les transports et support de communication.
- Atténuation de l'empreinte environnementale dans les activités quotidiennes
- Sensibiliser les participants aux outils d'une meilleure hygiène d'humeur et de qualité de vie.



Approche collective sociétale et connexions sociales

- Diversité et égalité des chances
- Accompagnement des transformations et mobilités
- Santé, sécurité dans les espaces de travail
- Application du respect de la qualité de vie et des conditions de travail
- Promouvoir l'esprit positif par la pratique d'une communication respectueuse, non violente et tolérante.
- Faciliter l'intégration, la reconversion et l'ouverture en accompagnant dans des projets qui allient harmonieusement l'équilibre de vie professionnelle et personnelle.